

## MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE (par ordre alphabétique)

- **Mme Christine Allan de Lavenne**, avocate au Barreau de Paris, membre du Centre de recherche sur les droits de l'Homme (CRDH), Université Paris II Panthéon-Assas (Paris) ;
- **M. Federico Andreu-Guzmán**, secrétaire général adjoint et conseiller général de la Commission internationale des juristes (Colombie) ;
- **Mme Martine Anstett**, direction générale de la Coopération internationale et du Développement, sous-direction de la Gouvernance, ministère des Affaires étrangères et européennes (France) ;
- **M. Jean-Louis Atangana Amougou**, professeur agrégé des facultés de Droit, Université de Yaoundé II (Cameroun) ;
- **M. Antoine Bernard**, directeur exécutif de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (siège à Paris, France) ;
- **Mme Laurence Boisson de Chazournes**, professeur et directrice du Département de droit international public et organisation internationale, Faculté de droit, Université de Genève (Suisse) ;
- **M. Madjid Benchikh**, professeur émérite, ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger (Algérie), professeur à l'Université de Cergy-Pontoise (France) ;
- **M. Mouloud Boumghar**, professeur de droit public à l'Université du Littoral - Côte d'Opale (France) ;
- **Mme Virginia Bras Gomes**, membre du Comité ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), directrice du département de la Recherche sociale et les Relations internationales (direction générale de la Solidarité et de la Sécurité sociale - ministère portugais du Travail et de la Solidarité) (Portugal) ;
- **Mme Sylvie Bukhari de Pontual**, présidente de la FIACAT (Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), avocate, enseignante en droit international à la faculté des Sciences sociales de l'Institut catholique de Paris (France) ;
- **Mme Christine Chanet**, conseillère à la Cour de cassation française, représentante personnelle du Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme pour Cuba, ancienne présidente du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (France) ;
- **M. Abdoullah Cissé**, professeur des universités, recteur de l'Université de Bambey, Diourbel (Sénégal) ;
- **M. Emmanuel Decaux**, professeur de droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas, président du Secrétariat international permanent « Droits de l'Homme et gouvernements locaux » de

Nantes, vice-président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France) ;  
membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies ;

- **Mme Yvonne Donders**, professeur, directrice adjointe du Centre de droit international de la faculté de droit de l'université d'Amsterdam (Pays-Bas) ;
- **M. Michel Doucin**, ambassadeur de la République française en charge de la bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises (France) ;
- **M. Jean-Marie Fardeau**, directeur du bureau parisien de Human Rights Watch (France) ;
- **M. Michel Forst**, secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France), rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Haïti ;
- **Mme Françoise Gaspard**, maîtresse de conférences à l'École des hautes-études en sciences sociales (EHESS), ancienne vice-présidente du CEDEF / Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (France) ;
- **M. Régis de Gouttes**, premier avocat général à la Cour de cassation ; ancien président du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, (France) ;
- **M. Ryuichi Ida**, professeur de droit à l'université de Kyoto, ancien président du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (Japon) ;
- **M. Pierre-Henri Imbert**, ancien directeur général des droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, docteur et agrégé de droit public (France) ;
- **M. Ibrahim Kaboglu**, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Marmara, ancien président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (Turquie) ;
- **M. Eric Mondielli**, professeur de droit public à l'Université de Nantes (France) ;
- **M. Anil Naidoo**, directeur général de Indiba Africa Development Alliance (Durban), avocat auprès de la Haute-cour d'Afrique du Sud, président de la coalition sud-africaine pour la Cour pénale internationale (Afrique du Sud) ;
- **M. Fatsah Ouguergouz**, professeur, juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, directeur exécutif de la Fondation africaine pour le droit international ; ancien secrétaire de la Cour internationale de Justice de La Haye (Algérie) ;
- **M. Francis Perrin**, membre du Comité exécutif et ancien président d'Amnesty International section française (France) ;
- **Mme Mónica Pinto**, professeur de droit public ; coordinatrice du programme Droits de l'Homme à l'Université de Buenos Aires (Argentine) ;
- **M. Bertram G. Ramcharan**, professeur, ancien Haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme, Chancelier des universités du Guyana ;
- **Sir Nigel Rodley**, membre du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, professeur de droit international à Essex (Royaume Uni) ;
- **M. Hugo Sada**, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, Organisation internationale de la Francophonie ; suppléante Mme Alexandra Veleva ;

- **M. Pierre Sané**, sous-directeur général de l'UNESCO, secteur des sciences humaines et sociales (Nations unies) ;
- **M. Jaume Saura**, directeur de l'Institut des droits de l'Homme de la Catalogne (Espagne) ;
- **M. William Schabas**, professeur, directeur du Centre irlandais pour les droits de l'Homme, université nationale d'Irlande (Canada / Irlande) ;
- **M. Linos Sicilianos**, Université d'Athènes (Grèce), rapporteur du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale / CERD ;
- **M. Théo Van Boven**, professeur de droit international, Université de Maastricht, ancien rapporteur spécial sur la question de la torture (Pays-Bas) ;
- **M. Yann Tanguy**, professeur de droit public, Université de Nantes ; directeur délégué de l'Université numérique juridique francophone (UNJF) ; président honoraire de l'Université de Nantes (France) ;
- **Mme Catherine Teitgen-Colly**, professeur de droit public à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne (France) ;
- **M. Philippe Texier**, conseiller à la Cour de cassation, président du comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (France) ;
- **Mme Leïla Zerrougui**, vice-présidente de la Commission internationale des juristes, juge ; représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies auprès de la MONUC (République démocratique du Congo) ; ancienne présidente du groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies (Algérie) ;
- **M. François Zimeray**, ambassadeur de la République française pour les droits de l'Homme (France).